

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE



MARDI 4 FÉVRIER 2025

VISIOCONFÉRENCE & VOTES BALOTILO

SOMMAIRE

- 1- Ouverture de l'assemblée générale ordinaire
- 2- Rapport moral
- 3- Rapport technique
- 4- Présentation des comptes
- 5- Rapports du commissaire aux comptes
- 6- Présentation du budget
- 7- Votes des résolutions
- 8- Questions diverses
- 9- Parole à la FFG
- 10- Clôture

1- Ouverture de l'assemblée générale ordinaire

La séance est ouverte à 20 heures par Monsieur Nicolas MUNARRIZ, Président du Comité Occitanie de Gymnastique.

Bienvenue

“Une assemblée générale un peu particulière puisqu'il s'agit du report de l'assemblée ordinaire de la saison 2023-2024 initialement prévue au 1er décembre dernier.

Nous remercions pour leur présence nos intervenants que seront :

Monsieur Antoine BARON, président régional sortant qui présentera son rapport moral,

Madame Anne-Marie BASSET, CTS Coordonnatrice ETR qui présentera le rapport technique de la saison 2023-2024,

Monsieur Bruno BALITRAND présentera les comptes et le budget,

Monsieur MOREREAU notre commissaire aux comptes, nous exposera ses rapports,

Madame Adeline ROUGES, Secrétaire générale du Comité régional, nous présentera les résolutions soumises au vote,

Nous remercions Monsieur Jean-Philippe VEAUX, membre de la commission électorale régionale, qui vous donnera les modalités et veillera au vote sur le système de vote dématérialisé BALOTILO.

Enfin nous avons le plaisir d'avoir parmi nous ce soir Monsieur Cyril CLOUD, Secrétaire de la Fédération Française de Gymnastique représentant la présidente fédérale Madame Dominique MERIEUX, qui prendra la parole en fin d'assemblée.

Les documents relatifs à la tenue de cette assemblée ont été adressés au club en amont de l'assemblée.
Nous donnons la parole à Monsieur VEAUX.

Jean-Philippe VEAUX rappelle aux clubs les modalités d'émargement et de vote en distanciel sur BALOTILO.

Après réponse au formulaire par les clubs affiliés d'Occitanie, il annonce le quorum :

Rappel : 88 clubs sont affiliés en Occitanie représentant 22 343 voix

Selon le règlement intérieur régional, le quorum est atteint avec 1/3 des clubs présents et 50% des voix représentées :

A l'ouverture du vote le mardi 4 février 2025 à 20h56 : 41 clubs sont inscrits (Supérieur à 1/3 des clubs) représentant 14 449 voix (Supérieur à 50% des voix)

L'Assemblée peut donc valablement s'exprimer.

Merci à tous pour votre présence.

La parole est donnée à Antoine BARON.

2 – Rapport Moral

Antoine BARON présente le rapport moral :

“Bonsoir à tous,

En tant que Président sur le mandat 2020-2024, je vais vous faire part du rapport moral de la saison dernière pour qui toutes et tous vous êtes là ce soir.

Une nouvelle fois, une saison riche et active au sein des clubs et des différents comités, mais également au comité régional.

Lors de l'assemblée électorale, nous avons exposé le bilan du projet régional Gym'Occ 2.24, mettant en avant un projet ambitieux, avec des regrets de ne pas avoir pu tout mener, des actions en cours de finalisation mais le plus important un projet avec surtout beaucoup de réussite.

Malgré tous nos efforts, vos efforts, il reste beaucoup à faire pour faire évoluer la gymnastique vers l'avenir.

Notamment la mettre en phase avec notre société et cela sans en modifier notre ADN afin que tous s'y retrouvent. Aujourd'hui notre Fédération, dont nous sommes une des structures déconcentrées, s'y engage déjà notamment sur le domaine de l'inclusion.

Grâce à tous les acteurs de la gymnastique, nous constatons une saison 2023-2024 riche et très forte d'actions au sein du comité régional.

Le rapport technique en donnera les détails mais c'est avec plus de 200 actions sur l'activité gymnique, où chaque discipline a ses spécificités, que le comité s'active toute la saison avec peu de répit.

200 actions par la formation des gymnastes sur l'accès au haut niveau, sur la formation des juges, sur la formation des entraîneurs et des dirigeants ;

Également avec plus de 40 compétitions à gérer où chaque club organisateur, en transforme l'essai et ce, de la plus belle des manières, merci.

N'oublions pas l'accompagnement et les services du comité régional tournés vers les clubs.

Un comité c'est aussi tout le travail d'équipe, de réseau et de lien en interne et en externe afin d'avancer, de dynamiser, de réajuster, d'innover pour que chacun puisse trouver sa motivation dans notre environnement gymnique.

Je tiens à vous remercier pour vos présences à ces rendez-vous, colloque et webinaires entre autres.

Malheureusement il est difficile aujourd'hui de satisfaire tout le monde ;

Pour certaines personnes il est soit difficile d'accepter les contraintes, soit les contraintes deviennent trop importantes pour en voir le positif.

Pourtant la contrainte n'est pas forcément négative car elle peut être source de richesse sur le chemin que nous parcourons ensemble.

Le... tout, tout de suite, tout le temps et le pour moi... apporte certes le plaisir immédiat mais nous enferme dans la spirale de replis sur soi. Les valeurs de persévérance, du dépassement de soi, de l'entraide, d'engagement, du partage, de la réussite, sont des garanties du plaisir durable et respectueux de tous, ce qu'apporte notre système fédéral.

Le comité régional c'est vous tous. Sortons de la consommation exclusive et cultivons nos gymnastiques.

Et pour rester sur cette note horticole, n'oubliez pas que l'herbe n'est pas plus verte ailleurs mais là où on l'arrose.

Sur ce, je vous laisse arroser vos clubs de bienveillance, de partage, d'ambition et de fierté au sein de notre Fédération Française de Gymnastique.

Bravo pour ce que vous faites et un grand merci à tous pour ce mandat."

Antoine BARON, Président sortant et Délégué Technique Général du Comité Occitanie de Gymnastique.

3 – Rapport d'activité

Anne-Marie BASSET, CTS Coordinatrice de l'Équipe Technique Régionale nous présente le rapport technique 2023-2024. Cf. annexe diaporama.

La formation des juges en Occitanie représente 269 juges formés et 224 diplômés.

JUGES OCCITANS	N1	N2	N3	N4
GAF	92/98	25/25	5/5	6/6
GAM	8/8	13/13	14/15	/
GR	10/27	1/4	2/5	/
TR	13/18	10/18	1/1	/
TU	4/4	4/4	/	/

GAC	/	4/4	/	/
TG	5/5	3/3	1/1	/
AER	3/5	/	/	/

Nous avons 7 juges Niveau 5 internationaux en Occitanie qui soutiennent la formation régionale :

Vanessa CEZAC en GAF
David COMBALBERT en GAC
Francis PRUDENT en GAM
Enzo PEUBLE en Parkour
Frédéric LATGE en TR
Laurent BELOT en TU
Julien DALVERNY en AER

Formation des cadres :

138 animateurs fédéraux ont été formés la saison dernière,

ANIMATEURS FED OCCITANS	BABY GYM	GAF	GAM	GR	PK	TR/TU	GAC
TOTAL	23	47	10	18	2	6	4

Il n'y a pas eu de formation continue mais la Formation Professionnelle a été encore très active avec :

16 Brevets Professionnels Diplômés en 2022-2023,
11/13 BP en 2023-2024 :

FORMATION BPJEPS 2023-2024 OCCITANIE	GR	GAF	GAM
TOTAL	2/3	6/8	2

Compétitions :

Félicitations à toutes et tous les gymnastes et clubs pour les résultats obtenus en finales nationales, et sur la scène internationale nous félicitons Justine LAVIT, du GRS Odos (65) dont la première participation aux Jeux Olympiques de Paris 2024 avec l'Ensemble France de Gymnastique Rythmique, a été couronnée d'une très belle 6ème place et nous a fait honneur.

TOP12 : nos clubs occitans de l'Etoile Gymnique de Colomiers et du Gym Flip beaucaire Tarascon sont maintenus dans dans le Top 12 des meilleurs clubs français en Gymnastique Artistique Féminine.

Quelques points sont rappelés aux clubs sur les outils informatiques et les programmes fédéraux :

- ORDO-JUGE
 - Gestion des jurys lors des compétitions.
 - Obligation d'engager le juge lorsque votre gym ou équipe est qualifié
- COMPÉTITIONS DE PROXIMITÉS
 - Programme compétitif de proximité en appui sur les départements
 - Ressources et modalités sont dans les règlements techniques en ligne
- PLATEFORME VIDÉOS
 - imagym- accès avec vos codes de licenciés
 - <https://imagym.ffgym.fr>

Nous clôturons ce bilan technique pour vous encourager à la formation professionnelle :

- La formation CQP est en cours,
- Ainsi que la formation BPJEPS pour la 4eme session.
- Cette dernière est reconduite pour la saison 2025-2026, les inscriptions s'ouvrent le 11 février jusqu'au 30 avril prochain. Quelques informations complémentaires sont apportées :
 - Il y a une aide au contrat d'apprentissage de 5000 € pour un an pour les clubs.
 - Être vigilant sur les embauches : un apprenti ne peut pas être seul sur les groupes, il ne sera autonome qu'à la fin de sa formation.
 - Prévoir un financement pour ses déplacements en formation.

Merci à tous pour votre engagement sur la professionnalisation des nos cadres et pour l'avenir de la Gymnastique Occitane.

Le président remercie Anne-Marie BASSET et invite le trésorier régional Bruno BALITRAND, à exposer les comptes.

4 – Présentation des comptes

Monsieur Bruno BALITRAND, Trésorier régional nous présente les comptes clos au 31 août 2024.

Le bilan actif, passif et le compte de résultats ont été adressés aux clubs avant l'assemblée, ils sont présentés et seront annexés au présent compte rendu.

“Voici le rapport de gestion :

1 - SITUATION DE L'ASSOCIATION

Activité

Le total des produits et ressources de l'exercice s'élèvent à	852 755 €
Dont les principaux sont :	
. Ventes diverses	4 061 €
. Bien et service (loc copieur, Formations, Stages de gymnastes	173 155 €
. Subventions	109 656 €
. Reprise amort et rembt divers	60 168 €
. Cotisations licences	385 149 €
. Autres produits partenariat	105 093 €
. Autres produits financiers	9 591 €
. Subventions virées au compte de résultat	4 527 €
. Produits exceptionnels sur opération de gestion	1 355 €
 Pour un montant de charges de	 854 826 €
Provenant essentiellement de :	
. Achats, variation de stocks et autres achats	2 802 €
. Autres achats et charges externes	367 895 €
. Impôts et taxes, salaires et charges	372 908 €
. Subventions accordées	71 050 €
. Amortissement et provisions	11 846 €
. Autres charges	14 901 €
. Charges exceptionnelles	12 766 €
. Impôts	658 €
 Soit une perte de	 - 2 071 €

Situation financière

La situation financière est saine, il n'y a pas de dettes financières et les disponibilités couvrent l'ensemble des dettes. Le résultat dégagé par le comité régional est déficitaire de 34 342€ cette année. L'organisme de formation dégage un résultat de l'ordre de 32 271€. De ce fait, le résultat du comité régional est quasiment équilibré puisque le résultat consolidé de notre structure est de (- 2 071.00€). La perte du Comité Régional est due en grande partie à la masse salariale. Celle-ci a en effet énormément augmenté suite aux départs de Virginie HÉBRARD et Manon WAWRZYNIAK. Nous pouvons évaluer le coût de ces deux départs négociés à 35 000 euros. Ceci entre les paiements des congés, les cotisations sociales, le forfait social et l'indemnité de la convention de rupture conventionnelle.

Afin de maîtriser au mieux ces dépenses exceptionnelles, j'ai personnellement saisi 90 % de la comptabilité, achats, charges, banque, salaires, lettrage des comptes, réorganisation de la comptabilité, du classement et effectué ce bilan encore une fois. Tout cela bénévolement.

La création de comptes fournisseurs individualisés nous permet à ce jour, de connaître les dépenses de chacun des bénéficiaires de remboursement de frais. Les comptes fournisseurs ont tous été re-définis dans le plan comptable des tiers. Chaque fournisseur, chaque membre du comité à son compte créé.

Cela simplifie énormément la saisie et le pointage des comptes, cela aidera dans l'analyse des dépenses de chacun et la saisie en double de factures ou l'omission d'enregistrement de certaines notes ou factures qui ressortent lors de rappels intempestifs et sur des exercices décalés !

Antoine BARON, a mis en place toutes les opérations pour la gestion analytique des actions. La mise en place d'un traitement via Excel permet l'extraction des écritures comptables triées en fonction des codes analytiques.

A ce jour, nous sommes capables de déterminer les coûts par action.

Quant à Nicolas MUNARRIZ, il a créé un logiciel capable de transférer toutes les pièces comptables saisies sur le logiciel fédéral vers notre comptabilité. Nous avons là aussi un nouveau moyen de contrôle et cette intervention permet aussi un gain de temps en matière de mise à jour comptable.

2 - EVOLUTION PRÉVISIBLE

L'objectif de mise à jour comptable, de saisie d'une comptabilité analytique est enfin effectué.

Cette année devrait nous permettre de tester et de contrôler la fiabilité de ces différentes évolutions.

Le comité va enfin avoir un suivi fiable et des comptes à jour.

Comme l'année écoulée, nous ferons un suivi rapproché de la bonne tenue de la comptabilité et surtout de la mise à jour quotidienne des comptes afin de suivre au plus près les charges grâce aux améliorations mises en place.

Il est impératif que nous puissions sortir une situation comptable approchée tous les trimestres.

Ce travail est en cours, et je souhaite personnellement que la commission de gestion puisse travailler dans les meilleures conditions.

3 - INFORMATIONS DIVERSES

Rien de particulier ne nous a été signalé

Contrôle fiscal

Sans objet.

Événement important

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

Recherche et développement

Suivi des actions des prévisions 2020 / 2024

4 - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Il résulte des comptes une perte de 2 071 €

Que nous vous proposons d'affecter comme suit :

- Report à nouveau 2 071 €

5- CONVENTIONS

Notre Commissaire aux Comptes vous présentera son rapport spécial sur les conventions visées par l'article L. 612-5 du Code de Commerce."

Nous remercions Bruno BALITRAND et donnons la parole à Monsieur Robert MOREREAU, Commissaire aux comptes.

5 – Rapports du Commissaire aux comptes

Monsieur Robert MOREREAU, notre commissaire aux comptes, nous expose son rapport sur les comptes annuels suivi de son rapport spécial sur les conventions :

« Pour exposer ma partie, je vous ai proposé des slides car le rapport des travaux financiers est toujours compliqué pour celui qui le fait, mais encore plus pour ceux qui l'entendent.

Le rapport général du Commissaire aux comptes comporte 5 parties présentées sur l'annexe.

Opinion : nous certifions que les comptes sont sincères et réguliers et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du comité Occitanie à la fin de cet exercice.

Le fondement de l'opinion repose sur le référentiel des normes d'exercice professionnel applicables en France et l'indépendance confirmant qu'il n'y a pas de services interdits.

Cette certification des comptes se fait au travers de 3 grands axes :

Principes comptables : les dispositions du règlement 2018-06 ont été respectées au sein du comité régional, les subventions octroyées ont été correctement rattachées à l'exercice.

Estimations importantes :

Les produits à recevoir font l'objet d'une mention particulière.

Les factures à recevoir en provenance de tiers sont bien appréhendées.

Présentation d'ensemble :

L'évaluation des contributions volontaires en nature est servie tant au niveau des produits que des charges.

Vérifications spécifiques : sincérité et concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels :

- . Présenter une image fidèle conformément aux règles et principes comptables
- . Mettre en place un contrôle interne
- . Apprécier la continuité de l'exploitation
- . Arrêter les comptes annuels

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels :

- . Fraudes ou erreurs : pas d'anomalie détectée
- . Jugement professionnel :
 - Identifier et évaluer les risques
 - Prendre connaissance du contrôle interne
 - Apprécier :
 - . Le caractère approprié des méthodes comptables retenues
 - . La continuité d'exploitation mise en œuvre par la gouvernance
 - . La présentation d'ensemble

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

CONVENTIONS AUTORISÉES AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Sans objet

CONVENTIONS AUTORISÉES DEPUIS LA CLÔTURE

Avec Nicolas MUNARRIZ

- Nature de la convention : rémunération brute mensuelle de 1 000 € à compter du 01.12.2024 portée à 2 000 € à compter du 01.01.2025 sur décision du Comité Directeur régional.

Le Commissaire aux comptes doit se projeter sur la pérennité de l'association. Pour le comité Occitanie, toutes les mesures ont été prises pour pallier aux pertes.

J'alerte toutefois l'assemblée sur la charge des frais de déplacements qui pèsent sur le comité.

Je note le caractère approprié des méthodes comptables, garanti étant donné la profession comptable de votre Trésorier régional, Bruno BALITRAND.

Globalement mon appréciation est que rien ne s'oppose aux comptes et à ce qui est présenté aujourd'hui. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à venir vers moi pour que je puisse approfondir. »

Le trésorier régional tient à remercier personnellement Monsieur MOREREAU pour sa présence et son expertise, il reprend la parole pour présenter le budget.

6- Présentation du budget

Bruno BALITRAND présente le budget pour l'exercice 2025.

« Le Budget présenté a été travaillé par la commission régionale des Finances et a été réalisé par rapport à un exercice normal. »

Le tableau est projeté - Cf. Budget annexe.

Nous passons au vote des résolutions dont Adeline ROUGES, Secrétaire générale du Comité, nous fait lecture.

7 – Vote des résolutions

Adeline ROUGES fait lecture des résolutions.

Les représentants des clubs sont invités à voter sur BALOTILO.

A la clôture du vote le mardi 4 février 2025 à 21h31 : 36 clubs ont voté (Supérieur à 1/3 des clubs) représentant 13203 voix (Supérieur à 50% des voix), le quorum est atteint pour valider les votes.

Le résultat des votes est donné par Monsieur VEAUX, membre de la commission électorale régionale :

Résolution N°1 :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des procès-verbaux de l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire du 21 janvier 2024 à Flavin, les approuve.

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix : Oui : 13081/Non : 0/Ne se prononce pas : 122

Résolution N°2 :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des comptes clos le 31 août 2024, du rapport de gestion du Comité Directeur et des rapports du Commissaire aux Comptes, les approuve dans toutes leurs dispositions, et donne quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mandat.

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix : Oui : 12982/Non : 0/Ne se prononce pas : 221

Résolution N°3 :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 612-5 du Code de Commerce, approuve la convention qui y est énoncée.

L'intéressé ne prenant pas part au vote.

Le « oui » (95%) l'emporte sur le « non » (5%).

Nombres de voix : Oui : 11718/Non : 660/Ne se prononce pas : 825

Résolution N°4 :

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de - 2071€ de l'exercice clos au 31 août 2024 du Comité Occitanie de Gymnastique, en report à nouveau.

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix : Oui : 13203/Non : 0/Ne se prononce pas : 0

Résolution N°5 :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale décide d'adopter le budget de l'exercice 2024-2025 du Comité Occitanie de Gymnastique tel que présenté.

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix : Oui : 12982/Non : 0/Ne se prononce pas : 221

Résolution N°6 :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale décide de maintenir le prix de la cotisation régionale pour chaque club, pour la saison 2025-2026 à 120 euros.

Le « oui » (96%) l'emporte sur le « non » (4%).

Nombres de voix : Oui : 12354/Non : 522/Ne se prononce pas : 327

Résolution N°7 :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale décide de maintenir le prix de la part régionale de la licence à 16,50 euros pour 20252026.

Le « oui » (97%) l'emporte sur le « non » (3%).

Nombres de voix : Oui : 12151/Non : 358 /Ne se prononce pas : 694

Résolution N°8 :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale décide pour la saison 2025-2026 de maintenir les tarifs des droits d'engagement aux compétitions, comme ci-après (Identiques à l'inter-département et à la région et applicables à toute discipline concernée) :

Individuels - Solo 13 €

Duo - Synchro - Trio 23 €

Equipe (3 gymnastes et plus) 25 €

Gymnastique Rythmique uniquement : Coupes formation 5 €

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix : Oui : 12896/Non : 0/Ne se prononce pas : 307

Résolution N°9 :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits certifiés conformes des procès-verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix : Oui : 13203/Non : 0/Ne se prononce pas : 0

Telles sont les constatations dont nous avons à vous rendre compte.

Merci à Adeline ROUGES et Jean-Philippe VEAUX.

Nicolas MUNARRIZ et Antoine BARON vont maintenant répondre aux questions diverses enregistrées officiellement le 25 novembre dernier.

8- Questions diverses

9 questions de Dominique JOBELOT.

1/ « Sur le compte rendu de l'AG de Flavin, le salariat technique étant problématique car BE rares et coûteux pour les clubs, ne serait il pas plus intéressant de miser sur la formation de bénévoles plus approfondie sur 2 ans. et sur les VAE ? »

Réponse : "Les professionnels, disposant d'un brevet professionnel, sont en effet rares. C'est pourquoi le comité régional créé un centre de formation en début de mandat précédent, ce centre de formation est une réelle réussite sur bien des plans, sur ce point-là notre territoire n'est donc pas vraiment à plaindre.

Ils sont coûteux effectivement, par définition la professionnalisation a un coût comparé au bénévolat.

La formation plus approfondie des bénévoles existe, au-delà de la formation des animateurs (plus de 120 personnes chaque saison en Occitanie), le système fédéral permet à ses nombreux cadres bénévoles de continuer à se former en tant que moniteurs et entraîneurs fédéraux.

En ce qui concerne la VAE le centre de formation joue aussi son rôle, il permet d'avoir des professionnels dans les clubs qui transmettent leur savoir gymnique aux bénévoles, leur permettent de monter en compétences et éventuellement de s'inscrire dans une démarche de validation des acquis."

2/ "Dans le compte rendu il est fait mention de l'absence d'entretien salarial au sein du comité régional, est-ce que cela a été résolu la saison dernière ?"

Réponse : "Il s'agit du bilan du comité de vigilance. Comme le stipule notre règlement Intérieur Article 11Bis B : " Il (comité de vigilance) n'intervient pas dans la gestion des ressources humaines" ce qui explique qu'ils n'ont pas accès aux entretiens salariaux. Pour information les entretiens salariaux sont à jour (Obligation d'un entretien professionnel tous les 2 ans dont un bilan tous les 6 ans)".

3/ "L'ancien comité de vigilance indiquait qu'un nouveau comité devait être élu à l'AG de Flavin : ce n'est pas dans le compte rendu de l'AG ?"

Réponse : "Le comité de vigilance avait été constitué plus d'un an avant le précédent comité directeur. Son mandat est donc arrivé à échéance avant celui du comité directeur, un nouveau comité de vigilance n'a pas été constitué à ce moment-là.

Ce défaut a été une des premières préoccupations de la nouvelle équipe qui a constitué un comité de vigilance lors de son premier comité directeur du 14 janvier 2025. Pour rappel, ce comité de vigilance est composé de Dominique JOBELOT, Muriel LEROY et Michelle VILLALONGUE. 2 postes restent à pourvoir."

4/ "L'apport des licences et cotisation était d'environ 37% des recettes, une fois la part FFGYM reversée, est-ce exacte ?"

Réponse : "Je suppose qu'on parle là de la saison 2022/2023, et de la part régionale de la licence qui était de 16€ par licencié sur 49,5€.

Sur cette saison-là, si l'on ignore les produits et charges liés à la part fédérale de la licence qui ne faisaient que transiter sur nos comptes, l'apport des licences et affiliations était de 38,5%.

5/ "En 2022-23 il avait été dégagé un excédent de 35083€ (grâce aux formations et malgré 20 000€ d'indemnité salariale et 1 2000 d'indemnité poste président), qu'est-ce qui pourrait empêcher d'avoir un résultat similaire cette année? (D'autant qu'avec 2000 licences en plus on devrait avoir + 32000 € de recettes)".

Réponse : "Des économies ont été effectuées grâce à un suivi plus précis des dépenses et au non remplacement de la Directrice en arrêt maladie sur une partie de la saison 2022-23. Le président a compensé le travail sur ce poste sans surcoût pour le comité, rectifié qu'à partir du départ de la directrice (saison 2023-24).

Pour rappel cet excédent "Exceptionnel sur le fonctionnement" est venu compenser le défaut de subvention du conseil régional manquant accusé sur la saison 2021-2022 (48K€).

A noter les variations et coûts supplémentaires qui rendent impossible d'avoir un résultat similaire sur la saison 2023-2024 :

=> Augmentation du poste des récompenses (médailles compétitions) (8 000€ en plus)

=> 2 ruptures conventionnelles (26 000€ en plus)

=> Augmentation du nombre de formateur occasionnel et du coût horaire sur nos actions de formations (stages gymnastes / formations entraîneurs) (20 000€ en plus)

=> Augmentation des minimas de groupe de la CCNS donc augmentation de la charge salariale (3 000 en plus)

=> Frais bancaire lié au e-paiement des licences à charge totale du comité régional qui n'existait pas avant

=> Dettes clubs insolubles

=> Augmentation du nombre de clubs formateurs

Cela représente plus de 65 000€ de dépenses en plus de la saison 2022-23, malgré des économies sur d'autres postes et une augmentation des licenciés (1 701 licences = 27 216€), nous arrivons pratiquement à maintenir le comité à l'équilibre (- d'1%).

Effectivement la formation professionnelle BPJEPS apporte cet équilibre au comité d'où l'importance de "miser" sur l'organisme de formation en référence à la première question.

6/ "Pourrait-on faire en sorte de ne plus fixer une AG un jour de compétition ?"

Réponse : "Oui bien sûr cela s'entend et c'est bien le cas sur les deux dernières assemblées générales du 1er décembre 2024 et du 4 février 2025. Sur l'olympiade précédente une seule assemblée générale s'est tenue un jour de compétition. Cette assemblée générale, du 21 janvier 2024 qui a eu lieu à Flavin, avait été planifiée en bureau régional le 30 mai 2023, soit 8 mois à l'avance. La compétition de GAC, TEAM et TU de Saint Jean qui a eu lieu ce jour-là était initialement prévue à une autre date et a été déplacée sur le calendrier pour cause de disponibilité de la salle du club organisateur.

7/ "Peut-on augmenter les informations auprès des techniciens spécialistes de club pour qu'ils renforcent les commissions techniques (quand elles ne sont pas complètes) et/ou faire au moins un séminaire avec eux (ou les responsables de chaque département) en visio ou lors de finales compétitions (points techniques, retours d'expérience) ... peut-être le rôle du DTG ?"

Réponse : "C'est déjà le cas, nous allons également au besoin chercher les personnes à la source (référence à la construction du comité GPT sur le Mandat 20-24 où nous n'avions personne) .

Voici les moments clés misent en place par le CROG :

Le colloque régional pour les techniciens et dirigeants des clubs et comités,

Le séminaire régional pour tous les élus du comité (le comité directeur et les comités techniques),

Les consultations des techniciens des clubs au travers des ETR et des Comités Techniques."

8/ "N'ayant trouvé cette information nulle part, pouvez-vous confirmer que les clubs qui feront plus de licences que l'an dernier se verront rembourser la part régionale?"

Réponse : "cf.Newsletter "Septembre 2024" envoyée à tous les clubs le 13/09/2024 faisant référence *Décision Comité Directeur à date du 10 Juin 2024, le dispositif est expliqué.

https://drive.google.com/file/d/1uVu4lJRtZyK3tQ4bgAgHXghVavOh5lc/view?usp=drive_link

Il s'agit d'une Mesure exceptionnelle, sur une saison."

9/ "J'essaie de faire du contenu pour justifier un déplacement à Béziers !! :-) mais aura-t-on un bilan des activités (pour que les heureux élus puissent se mettre en projet sur une base concrète)?"

Réponse : "La présence sur l'assemblée générale du comité régional est un devoir pour tout élu appartenant à cette assemblée, les 86 présidents de clubs occitans. Il s'agit du seul rendez-vous annuel formel.

De plus, l'assemblée générale de Béziers en décembre 2024 était une assemblée extraordinaire électorale, qui a lieu tous les 4 ans et durant laquelle a été constitué le nouveau comité directeur.

L'assemblée ordinaire annuelle propose chaque année le rapport moral du président, le rapport technique (Bilan des activités) de la coordinatrice de l'équipe technique régionale et le rapport financier du trésorier et du commissaire aux comptes.

Y sont votées chaque année un certain nombre de résolutions dont celles traitant du montant des cotisations régionales, droits d'affiliations et droits d'engagement sur les compétitions.

Ce contenu, je pense, justifie le déplacement. "

Le président remercie Dominique JOBELOT pour ses questions, nous rappelons que toutes les questions diverses portées dans le cadre de l'assemblée sont traitées officiellement.

Merci pour ces échanges riches et instructifs.

Nous donnons la parole maintenant à notre invité, Cyril CLOUD, Secrétaire général de la Fédération Française de Gymnastique.

9 – Parole à notre invité Cyril CLOUD, Secrétaire générale de la Fédération Française de Gymnastique

« Monsieur le Président, Cher Nicolas,

Mesdames et messieurs les élus, présidents départementaux, présidents de clubs,

Merci de m'accueillir parmi vous pour cette assemblée générale, la première à laquelle je participe en tant que secrétaire fédéral. Je peux donc vous assurer qu'elle restera gravée dans ma mémoire.

A plus d'un titre d'ailleurs puisque je dois vous féliciter pour la qualité des documents présentés et la compétence des intervenants. Vous avez souligné les bons résultats sportifs, structurels et administratifs pour les 4 années écoulées.

De mon côté, je salue les actions mises en œuvre, que j'ai lues dans le rapport d'activité.

Je salue également le dynamisme de votre région et de ses acteurs, avec notamment la capacité que vous avez eue à rebondir après les années covid avec une hausse importante des licences suite à cette crise (de 21 000 à 22 350). A ce jour encore, vous êtes dans les pas de vos chiffres de l'an passé, vous devez en être félicités !

Il faut aussi mettre en avant la bonne gestion financière du comité régional qui termine l'exercice quasiment à l'équilibre, en cumulant le résultat du centre de formation, qui plus est avec certains événements qui ont pu mettre à mal la trésorerie. J'ai pu remarquer les efforts déployés par Antoine BARON puis Nicolas MUNARRIZ, pour mettre en place des process facilitant la gestion comptable du Comité Régional.

Il faut reconnaître également la diversité des projets, le volontarisme dont l'ensemble des acteurs de la région Occitanie a fait preuve, avec notamment des sujets comme la formation, qui a été présentée en premier dans votre Assemblée Générale, et ce n'est pas anodin. On sent vraiment une volonté d'en faire un marqueur fort de votre action avec, par exemple, le maintien des formations quel que soit le nombre de candidats : cette volonté est partagée par la nouvelle équipe à la tête de la FFGym. C'est donc un exemple dont il faut s'inspirer.

Vous êtes entouré, Cher Président, d'une équipe de grande valeur, dynamique et dont on ressent l'attachement à se mettre au service des clubs et des licenciés. Je tiens à vous en féliciter et féliciter le travail mené par le président sortant, Antoine BARON à la tête du CR Occitanie depuis des années.

J'espère pouvoir, dans 4 ans, vous présenter à mon tour un bilan aussi positif pour la Fédération, en tout cas, depuis un peu plus de 2 mois, nous nous y employons sans compter !

Et le chemin est parsemé d'embûches avec déjà des difficultés indépendantes de notre volonté comme le renversement du gouvernement BARNIER et la nomination de nouveaux ministres à la tête de l'Etat. Ces aléas politiques ne nous ont pas aidé dans notre installation et prise de fonction, mais nous nous rendrons en mars prochain dans le Bureau de la Ministre des Sports, après avoir déjà été reçu :

- à la Direction des Sports du Ministère des Sports
- par l'ANS
- par le conseiller Sport de l'Elysée.

Il y a aussi la situation économique de notre pays qui, vous en avez sans doute entendu parler, aura un impact négatif sur les dotations de l'Etat pour le sport, malgré la mobilisation du monde sportif à laquelle la FFGym et sa Présidente ont contribué activement. Hier, nous étions reçus à l'ANS pour une réunion de cadrage du PSF qui lui aussi est diminué de 7%.

La situation administrative a elle aussi compliqué les choses avec l'obligation d'attendre la nomination d'une DTN par intérim (fait le 8 janvier) avant la nomination d'un DTN titulaire fin mars, début avril, si tout va bien. Dans l'intervalle, notre action est engagée, et Carine CHARLIER met tout en œuvre pour laisser à son successeur une situation la plus saine possible.

Compte tenu de l'ensemble de ces points, les temps s'annoncent difficiles. Mais cela n'entame pas notre ambition pour la fédération, pour ses clubs, pour ses comités départementaux ou régionaux et surtout ses licenciés. Cela n'entame pas non plus notre détermination à mener à bien notre projet.

Vous avez pu le constater, très vite, nous avons été à l'œuvre pour débiter la reconstruction du Haut Niveau en GAM et en GAF avec les nominations à la tête des Équipes de France de Thierry AYMES chez les hommes, et Marie Angéline COLSON chez les femmes. 2 acteurs majeurs, connus et reconnus pour leurs compétences, avec qui nous allons maintenant travailler à installer une organisation efficiente pour renouer avec le succès sur la scène internationale. Un audit de ces deux disciplines est déjà en cours avec le soutien de l'ANS.

Nous devons aussi nous réjouir que toutes nos disciplines en capacité d'être reconnues de Haut Niveau, le sont depuis le 1^{er} janvier 2025. C'est la première fois dans l'histoire de la FFGym que cela se produit. Cela nécessite un travail supplémentaire, des financements supplémentaires et une organisation différente.

Conformément à notre promesse de campagne, nous mettrons un point d'honneur à faire que tout le monde se sente bien, se sente à sa place au sein de la FFGym. Nous voulons une fédération bienveillante. Que chacun soit écouté et respecté, et que l'éthique et le bien-être nous guident dans chacune de nos actions.

Ainsi, depuis le 20 janvier, le port du short a été généralisé pour toutes les filles et les femmes, dans toutes les disciplines.

Par ailleurs, Le Comité Directeur de la FFGym a déjà voté la possibilité pour les régions, de reprendre la main sur des programmes compétitifs à finalité régionale, et ce, dès la saison prochaine.

Pour moderniser les programmes et la pratique, les CNS se sont déjà réunies en janvier à Paris pour poser les fondations de ce travail profond. Simon Payard et Pauline Ange, tous deux de la région Occitanie occupent d'ailleurs des postes importants dans cette nouvelle équipe : Représentants Techniques GAM et Team Gym.

Ce samedi, le colloque des Structures déconcentrées se déroulera à Paris, sous une forme nouvelle, participative et non plus descendante, comme nous l'avions promis pendant la campagne. Nous accueillerons le lendemain, les nouveaux élus départementaux et régionaux pour les accompagner dans leurs prises de fonction et pour leur permettre de découvrir le siège fédéral.

Concernant la formation et l'innovation, la fiche de poste d'un ingénieur de la formation est en cours de rédaction par améliorer notre organisation dans ce domaine et au sein de l'Académie France Gymnastique, et un comité de pilotage pour un état des lieux de nos systèmes d'information a été mis en place et le travail a débuté.

Enfin, l'un des grands axes de notre projet est un travail primordial sur l'inclusion et la diversité : le travail de prospection, de recueil de l'information de la part des acteurs de terrain et des initiatives locales, a déjà débuté. Ce sera un travail long, méthodique et minutieux, mais co-construit avec ceux qui ont déjà une expérience avérée dans ce domaine.

Comme vous le voyez, la fédération et sa nouvelle équipe sont donc à pied d'œuvre pour déployer le projet Au Cœur de la Gym, mais elle ne pourra pas le faire sans vous, les forces vives de la FFGym, les acteurs mobilisés, engagés et passionnés que vous êtes. Vous l'avez démontré ce soir. »

Cyril CLOUD - Secrétaire Fédéral.

Le président Nicolas MUNARRIZ, remercie Monsieur CLOUD pour sa présence, son engagement à nos côtés et clôture l'assemblée.

10- Clôture par Nicolas MUNARRIZ, président du Comité Régional Occitanie de Gymnastique

« Nous avons mené une assemblée de clôture de mandat, tournée vers les accomplissements des dernières saisons, il est temps maintenant de regarder et même d'aller de l'avant.

J'occupe la présidence depuis à peine deux mois, vous n'avez pas observé de révolution, et il n'y en aura pas. Comme je vous l'ai dit le 1er décembre, l'équipe et moi-même nous engageons sur un projet de continuité. Au-delà de la prise de fonction et de la gestion des affaires courantes, ces deux mois ont été consacrés à une observation du fonctionnement du comité et de ses interfaces avec le premier niveau d'acteurs de notre écosystème. Les clubs, les intervenants techniques sur les actions que nous organisons, qui sont essentiellement des entraîneurs, juges et formateurs.

Mon constat est que nous avons une belle machine, une machine capable d'organiser chaque saison plus de 200 actions, compétitions, stages, formations et réunions institutionnelles. Et ...organiser ce n'est pas simplement dire "tiens tu prends 3 gyms et tu fais un stage", organiser c'est planifier, convoquer, loger, nourrir, défrayer, participer au contenu technique, faire un bilan. Et ces actions de terrain sont de qualité et bien menées.

Le comité est aussi une machine capable de former chaque année une nouvelle promotion de professionnels qui viennent alimenter nos clubs. Les BPJEPS.

Là où nous pêchons un peu c'est sur notre capacité à avoir une vision globale, notamment financière, afin de nous permettre de "piloter" sereinement le comité, de décider de lancer ou non des projets ambitieux, ou de mettre en place des règles de gestion avisées.

Pour atteindre cet objectif, l'équipe précédente a initié une démarche de rationalisation de la gestion interne des actions et de mise en place d'une comptabilité analytique, et nous continuons cet effort. Nous avons aussi déployé un nouveau système de digitalisation des EFM (note des frais des intervenants sur nos actions) qui est aujourd'hui opérationnel sur tous nos stages et toutes nos compétitions et qui sera déployé en cours de saison sur les formations. Un nouveau document formalisant et clarifiant les règles et barèmes de remboursements a aussi été publié. Monsieur MOREREAU pointait tout à l'heure notre ligne budgétaire de frais de déplacements, et ce n'est pas la première fois. C'est pourquoi la priorité s'est portée sur ce sujet. Ces nouveaux outils vont permettre de réduire les frais de gestion et de mieux comprendre, analyser et rationaliser ces dépenses. Attention, je n'ai pas dit réduire, mais mieux comprendre et optimiser. Ces mêmes méthodes et outils pourront ensuite être appliquées à d'autres pans de l'activité.

Rendre la gestion plus fluide et efficace c'est permettre de consacrer moins de temps et de moyens à l'administratif pour en donner plus à la Gym. Et c'est l'affaire de tous, on y arrivera ensemble si tout le monde en est convaincu. Les dirigeants de clubs, les entraîneurs, les juges sont tous acteurs des process fédéraux et des process du comité.

Il y a des choses simples, licencier les gymnastes, les inscrire sur les stages, les engager sur les compétitions, engager aussi les juges... et procéder aux règlements

Si ces choses simples sont faites par tous, en temps et en heure, et en utilisant les outils et les moyens de communication dédiés à ces usages, ces objectifs pourront être atteints.

Une autre démarche a été initiée, elle vise les clubs que je qualifierais de "mauvais élèves", ceux qui ont des dettes, ceux qui ne jouent pas le jeu de licencier tous leurs adhérents. Ils ne sont pas nombreux, mais il n'y a aucune raison pour que la majorité de "bons élèves" supporte le coût des "mauvais élèves". Le système doit être équitable, et ses acteurs loyaux les uns envers les autres.

En tâche de fond, nous travaillons sur le projet de l'olympiade, sans vraiment se presser. Comme je vous l'ai dit le 1er décembre, le projet Gym'Occ 2024 est là, l'équipe et moi-même y adhérons, et le projet 2028 n'en sera pas très éloigné. Une nouvelle équipe vient de prendre place au niveau national, elle nous donnera des orientations, c'est donc une raison supplémentaire de ne pas se presser sur ce plan-là.

Enfin pour conclure je voudrais vous parler d'un évènement, c'est l'organisation du championnat de France AEROBIC que la Fédération Française vient de nous confier. Il aura lieu du 16 au 18 mai prochain à Saint-Orens.

C'est historique, c'est la première compétition nationale organisée par le comité, nous l'organisons en partenariat avec le pôle France d'Aérobic, pensionnaire du CREPS de Toulouse, et nous y accolons un Open international que nous espérons bien pérenniser. C'est une manière de valoriser ce pôle France, très performant, qui loge sur notre territoire et de fédérer tous les acteurs de la gym occitane autour d'un projet national et international. D'ailleurs si vous voulez en être, la porte est ouverte..."

Nous tenons pour toute fin à remercier nos élus du Bureau sortant à qui nous offrons un présent traditionnel de l'Aveyron, il est ici remis au siège en présentiel à Antoine BARON et sera transmis à Michelle VILLALONGUE, Muriel LEROY et Damien DA LUZ dont la collaboration a été précieuse pendant 4 belles années à nos côtés.

Merci à tous d'avoir participé à nos travaux sur cette soirée et nous vous souhaitons une très belle année gymnique.

Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire à 22H.

Nicolas MUNARRIZ
Président

Adeline ROUGES
Secrétaire générale

